



MUNICIPALITÉ DE ST-MARTIN

Mise au concours

L'Administration communale de St-Martin met au concours le poste à plein temps

d'employé pour travaux d'entretien du patrimoine communal

Vos tâches :

- Exécuter les travaux courants du service des travaux publics (entretien du patrimoine communal, entretien du réseau routier et chemins publics, balayage, fauchage, entretien des cours d'eau, déneigement...)
- Participer aux autres tâches régulières du service des travaux publics

Votre profil :

- Etre au bénéfice d'un CFC, idéalement dans un métier du bâtiment
- Expérience dans la construction et la réhabilitation de maçonnerie de pierre naturelle et de murs en pierres sèches
- Expérience dans la construction et l'entretien de réseaux de conduites souterraines d'assainissement
- Aptitude à travailler seul ou en équipe
- Etre en possession du permis de conduire
- Etre au bénéfice du permis de machiniste M1 ou s'engager à suivre la formation

Domicile : avoir ou prendre domicile sur le territoire communal

Entrée en fonction : à convenir

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat communal au 027 282 50 10.

Les offres complètes (lettre de motivation, curriculum vitae, photo, références, copies de diplômes de formation, copies des certificats de travail) doivent être adressées à : Municipalité de St-Martin, Rue de l'Eglise 5, 1969 St-Martin, jusqu'au 8 mars 2019 (timbre postal faisant foi), avec la mention « Employé travaux publics ».

St-Martin, le 12 février 2019

Affichage jusqu'au 08.03.2019